

**L'APPORT DE L'ANALYSE DU PHÉNOMÈNE COLLOCATIF À
LA COMPRÉHENSION DES ÉCRITS À VISÉE MÉDICALE /
COLLOCATIVE PHENOMENON TO THE UNDERSTANDING
OF MEDICAL WRITINGS¹**
DOI: 10.5281/zenodo.17929545

Résumé : Cette recherche s'intéresse au fonctionnement et à la catégorisation des collocations dans les écrits à visée médicale. À la croisée du lexique et de la grammaire, ces associations jouent un rôle fondamental dans la compétence communicative, tant linguistique que pragmatique. Leur maîtrise conditionne la compréhension et la transmission de savoirs, notamment dans des contextes spécialisés. L'étude en cours adopte une approche phraséologique et mobilise une méthode d'extraction appliquée à des articles de presse médicale, afin d'analyser la composition morphosyntaxique et les propriétés sémantiques de ces collocations.

Mots-clés: phraséologie, collocation, compréhension, écrits, secteur médical, usager.

Abstract: This research focuses on the functioning and categorization of collocations in medical writings. Positioned at the intersection of lexis and grammar, these associations play a fundamental role in communicative competence, both linguistic and pragmatic. Mastery of such units is essential for understanding and transmitting knowledge, particularly in specialized contexts. The study adopts a phraseological approach and applies an extraction method to medical press articles in order to analyze the morphosyntactic composition and semantic properties of these collocations.

Keywords: Phraseology, collocation, comprehension, writings, medical sector, user.

1. Introduction

Cette contribution se propose d'analyser le cadre discursif des écrits à visée médicale destinés à la vulgarisation, en relation avec le fonctionnement communicatif et phraséologique interne du secteur de la santé. À partir de quelques observations contextuelles, nous formulons la question centrale suivante : À travers quels procédés discursifs et phraséologiques professionnels de la communication médicale parviennent-ils à transmettre, en quelques mots, une quantité importante d'informations ? Cette interrogation conduit nécessairement à une question complémentaire : en quoi l'identification de ces combinaisons récurrentes et représentatives constitue-t-elle un enjeu essentiel pour comprendre les spécificités intrinsèques de la communication médicale ?

Nous adoptons, dans le cadre de cette contribution, une perspective stipulant que l'impact du choix lexical dans la communication se manifeste à la fois dans la continuité et dans une rupture avec les complexités établies. Dans cette optique, la rédaction à visée médicale tend à personnaliser son style en explorant des stratégies discursives orientées vers une personnalisation du discours, marquant ainsi la qualité des auteurs dans le but de se distinguer. Pour atteindre une « *densité notionnelle* »² (Vecchiato & Gerolimich, 2013). Nous supposons qu'un utilisateur du langage médical recourrait à des associations de mots, des agencements de termes spécifiques à son domaine pour transmettre son message, « *cooccurrence lexicale restreinte* » (Franz & Peter, 2006, p. 3). Dans ce cas, il s'agit moins de fournir des connaissances ou des savoir-faire que de

¹ **Sofiane AMARA**, PhD student, Université de Tiaret, Algérie, sofiane.amara@univ-tiaret.dz, **Amir MEHDI**, Université de Tiaret, Algérie, amir.mehdi@univ-tiaret.dz, **Mohamed BENAMARA**, Université de Tiaret, Algérie, benamara_mohamed@univ-tiaret.dz

² L'utilisation d'une terminologie spécifique évite l'indétermination et l'ambiguïté typiques de la langue courante.

mettre en place des structures discursives à caractère haché, mais pertinentes en terme de communication.

Notre analyse se concentre beaucoup plus sur le repérage et l'identification des agencements d'expressions spécifiques les plus représentatives dans le corpus étudié. En effet, selon Sinclair « *un corpus est un ensemble de données langagières sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour constituer un échantillon représentatif de la langue.* » (1996, p. 4). Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à un corpus constitué de textes en français destinés à un large public, incluant des articles de presse médicale. Ce corpus rassemble des données extraites de six articles issus de journaux algériens francophones, publiés dans des rubriques de santé et portant exclusivement sur des thématiques médicales.

Dans le cadre de ce travail, et compte tenu des éléments précédemment exposés, notamment en ce qui concerne le repérage et la caractérisation linguistique des associations de mots dans les écrits à visée médicale, il est nécessaire de nous appuyer sur des collocations déjà formées et employées dans un contexte spécifique. Notre démarche sera donc inductive et empirique, en nous référant à la manière dont un usager de la langue, dans un registre particulier – celui de la communication d'informations essentielles – cherche prioritairement à donner du sens à son discours sectoriel. L'analyse de ces textes nous a permis de constater que la complexité du langage médical ne relève pas uniquement de ses caractéristiques intrinseqües, mais que sa perception dépend également du destinataire ainsi que de certains choix rédactionnels.

2. Langue générale et langue de spécialité

Grabar & Zweigenbaum (2003) montrent que la productivité des catégories morphologiques dépend de facteurs comme l'auteur, le style, le registre, le domaine ou le public. Cette variabilité reflète la complexité de leurs interactions et leurs effets sur l'usage de la langue. Cette recherche met en exergue les complexités de l'interaction entre ces facteurs et explore les conséquences pratiques des catégories morphologiques, illustrées par les tendances linguistiques qui apparaissent dans les écrits à visée médicale ; chaque spécialité, qu'elle soit médicale ou autre, adopte une terminologie et un mode d'expression qui lui sont spécifiques (2003, p. 143).

Selon Temmerman (2000), la terminologie n'est pas seulement l'ensemble de termes d'un domaine spécialisé, mais une discipline linguistique qui étudie comment les termes et les concepts sont conceptualisés, linguistiquement structurés et utilisés dans des contextes réels, en tenant compte des facteurs cognitifs, sociaux et communicatifs. À cet égard, nous signalons que la langue, en plus d'être une norme, est également un usage, offrant à ses utilisateurs un vaste éventail de choix lexicaux, morphosyntaxiques et même phonétiques, qui varient selon les utilisateurs (leurs besoins, statuts socioculturels, professionnels et compétences linguistiques, etc.) Profondément ancrée dans son contexte historique, on peut affirmer que toute action individuelle s'inscrit dans l'histoire, prenant racine dans l'ensemble des écrits antérieurs. En effet, il ne saurait y avoir d'écriture sans culture. En outre, cela génère un intérêt croissant pour les liens entre les pratiques rédactionnelles médicales et la culture médicale. Si l'objectif communicatif des écrits médicaux est proportionnellement réalisé à travers les procédés de production linguistique, il l'est encore plus à travers les processus d'enracinement culturel.

2.1 Presse médicale, langage sectoriel et discours spécialisé

La communication dans les domaines spécialisés, en particulier le domaine médical, suppose une articulation entre discours scientifique et médiatique. Comme le souligne Deley (1991), « *pour une communication réussie, une compréhension approfondie du fonctionnement des médias est essentielle* ». La presse médicale

cherche à rapporter des informations de manière objective et impersonnelle, en tenant compte des normes, des valeurs et des attentes de son public, et en privilégiant l'échange entre celui qui interroge et celui qui répond.

Cette dynamique participe à la production d'éléments définitionnels transformés en formulations détaillées, chaque expression tirant son sens du contexte. Le choix lexical permet ainsi de passer d'un discours strictement médical à une mise en récit destinée à un lectorat plus large.

Dans cette perspective, la notion de langage sectoriel apparaît comme un outil central. Selon Perron Stéphane (1995), il ne s'agit pas seulement d'un vocabulaire, mais bien d'un langage en constante évolution, où les termes naissent et disparaissent. La maîtrise de ce langage exige une sensibilisation aux concepts, à leur structuration linguistique et à leurs usages. La précision et l'économie linguistique caractérisent particulièrement le discours médical, où les professionnels de la santé peuvent condenser une grande quantité d'informations en peu de mots.

Cependant, cette condensation peut constituer une barrière pour les non-initiés. Rodgers Irene rappelle que « *les problèmes découlent principalement de la communication : des malentendus fréquents entraînent des retards dans la prise de décision [...] exacerbés par des barrières linguistiques* » (1991, p. 124). D'où l'importance de proposer des clés d'accès, afin de rendre le discours médical plus compréhensible, tout en analysant les choix linguistiques et leur rôle structurant, notamment à travers les collocations présentes dans les articles de presse médicale.

3. Collocations spécialisées dans la presse médicale

Haussmann définit les collocations comme « *combinaisons polaires* » (1979, p. 187) comprenant une base et un collocatif, Quant à L'Homme, il postule que « *les combinaisons lexicales spécialisées (CLS) sont également composées de deux lexèmes : l'un de ces lexèmes est une unité terminologique, l'autre constitue le cooccurrent* » (1998, p. 515). L'émergence des collocations ne constitue pas un obstacle à la compréhension ; elle se révèle au contraire bénéfique. Ce phénomène illustre un style oscillant entre densité conceptuelle et contexte lexical, facilitant l'interprétation des termes spécialisés. Selon L'Homme (1998 : p. 515), « *les descriptions terminologiques s'articulent autour de l'unité terminologique, celle-ci s'imposant naturellement comme base du groupement* ». Il convient donc d'identifier les expressions qui se combinent spontanément : « *le terme constitue l'entrée d'un article descriptif ; les cooccurrents sont listés à sa suite* » (L'Homme, 1998 : p. 515). Par exemple, l'expression « **effectuer des soins post-opératoires** » suit un schéma structurel semblable à d'autres collocations.

3. 1. Le repérage des collocations dans le corpus

Le titre de cette phase, identification des collocations, soulève deux préoccupations majeures qui guident l'analyse. D'une part, évaluer l'impact de l'interdisciplinarité sur la dynamique linguistique et, d'autre part, établir une méthodologie pratique. Deux types d'indices facilitent cette analyse :

- les indices morphosyntaxiques ;
- les indices sémantiques.

Malgré sa pertinence indéniable pour un éventail d'associations lexicales, la définition de la collocation n'est pas sans soulever certaines interrogations. Le nœud du problème réside dans la vision binaire de la collocation et dans le déséquilibre entre ses composantes, un point soulevé par plusieurs linguistes (Siepmann 2006, Bartsch 2004) qui suggèrent d'étendre la définition aux associations impliquant trois éléments ou plus. Toutefois, face à des articles médicaux chargés de combinaisons lexicales typiques, l'étape d'isolation des collocations d'un corpus réel peut s'avérer complexe due à

l'absence de séparation nette entre vocabulaire spécialisé et vocabulaire général et à la relativité des critères qui la définissent. Pour y parvenir et objectiver le repérage, nous avons mis en place une méthodologie mixte qui combine une analyse manuelle poussée du corpus et une extraction automatique pris en charge par [Termostat web](#)¹ :

- Importer le corpus spécialisé dans Termostat Web et le segmenter selon les unités textuelles pertinentes (phrases ou paragraphes).
- Configurer les paramètres d'analyse pour identifier les cooccurrences statistiques autour des unités terminologiques (fréquence minimale, fenêtre contextuelle).
- Extraire les combinaisons lexicales significatives en nous basant sur des indices de collocation fiables, tels que MI (Mutual Information) ou t-score.
- Vérifier manuellement la pertinence des résultats pour éliminer les cooccurrences non pertinents ou génériques.
- Classer les collocations obtenues selon leur type (adjectif + nom, nom + verbe, nom + adv, autres) afin de faciliter leur exploitation.

Ensuite, en nous appuyant sur la description des collocations telles qu'elles sont définies², nous procérons à l'identification des collocations dans notre corpus. Cette démarche requiert une analyse contextuelle approfondie des six articles, chacun abordant une thématique distincte, dans le but d'extraire les collocations les plus représentatives. A ce titre, une analyse exhaustive des articles nous a permis d'identifier un total de 76 collocations.

3.2. Collocations et domaine de spécialité

Au fil de l'analyse, il est évident que les collocations extraites relèvent du domaine médical, par ex : "**venir en aide au malade**" ou "**entrainer un étouffement**".

Les résultats du repérage indiquent que ces textes spécialisés contiennent également de nombreuses collocations empruntées soit à la langue courante, comme "**exprimer la gratitude**" ou "**présenter des défis**", soit à d'autres langues spécialisées, comme "**régulateur de l'état**" ou "**syndicat national**".

Cette approche souligne le caractère hybride de la langue médicale, où la langue courante et d'autres langues spécialisées coexistent non seulement à travers leurs unités lexicales, mais aussi via les collocations.

Exemples : **avoir recours, ablation de tumeur, référer au rôle, dépistage précoce, mises en demeure, le syndicat national, nouvelle ère s'ouvre ...**

Cette première partie de l'étude exploite les séquences initiales de phrases, souvent complexes à démêler, suivies d'une phase durant laquelle nous classifions les collocations en trois grandes catégories, selon le domaine de spécialité auquel elles se rattachent :

- Collocations de la langue courante.

Exemples : "**obtempérer à l'avertissement**", "**proposer la fermeture**", "**ouvrir la voie**".

- Collocations liées à d'autres domaines spécialisés, par conséquent à d'autres langues spécialisées comme celles de l'économie. Par exemple, "**chargé d'information**", "**données statistiques**", où chaque collocation contient un lexème spécifique à un domaine.

¹ L'originalité de cette démarche est d'articuler des filtres linguistiques (patrons morphosyntaxiques, lemmatisation) et des mesures statistiques, afin de classer les combinaisons lexicales candidates selon leur pertinence dans le champ d'étude.

² Comme étant une *une co-occurrence statistiquement significative de deux unités lexicales*, dont l'association est conventionnelle, préférentielle et semi-figée, sans pour autant constituer une expression idiomatique entièrement figée

- Une troisième catégorie qui concerne des collocations propres au domaine médicale, typiques à la manière de la terminologie médicale. Exemples incluent "**médecin hématologue**", "**cliniquement réalisable**", "**suivre les soins**", "**mettre en danger**". Cette analyse met en lumière trois catégories de collocations : celles spécifiques à un domaine et donc à une langue spécialisée, celles qui sont générales et utilisées tant dans les langues spécialisées que dans la langue générale, et celles qui sont communes entre les différentes langues spécialisées.

Cette étude illustre ainsi l'effacement progressif des frontières entre les langues spécialisées elles-mêmes, entre les textes spécialisés et les textes de la langue courante.

L'adoption d'une approche phraséologique, voire discursive des collocations est cruciale pour notre étude, tout comme le choix d'un cadre théorique approprié. Ces éléments sont interdépendants.

Pour approfondir notre contribution et adresser le cœur du sujet, il est avantageux de nous appuyer sur une des approches définies par MEL-ČUK¹ (2003) concernant les collocations. Une question spécifique mérite une attention particulière. En effet, de quels éléments se compose une collocation ?

Elle est constituée en sélectionnant une ou plusieurs séquences phrastiques qui structurent un texte. Chaque collocation est identifiée avec des précisions qui permettent de la contextualiser. Il s'agit du collocatif et de la base.

La distinction entre ces deux composants est essentielle, où des caractéristiques sémantiques sont prises en compte. La base est l'élément dont le sens est préservé et prédominant par rapport au collocatif car elle constitue donc le noyau sémantique autour duquel le collocatif est choisi.

Par ailleurs, le collocatif est syntaxiquement flexible et peut être remplacé par d'autres termes sans altérer le sens global de la collocation. Sa fonction est d'actualiser et d'orienter le sens de la base vers une signification précise, marquée par des caractéristiques sémantiques qui le distinguent de la base. Nous observons ainsi une méthode permettant de différencier clairement le collocatif de la base, particulièrement dans les collocations complexes (composées de plus de deux lexèmes), comme dans l'expression "**ouvrir la voie à**". Dans cette collocation, "**ouvrir la voie**" peut être remplacé par "**permettre**", illustrant son rôle de collocatif.

4. Discussion

La composition des collocations, comme révélée par notre analyse, peut intégrer plus de deux lexèmes, avec chaque composante (base et collocatif) pouvant elle-même être une agglomération de plusieurs lexèmes. Nous identifions ainsi deux grandes catégories de collocations selon la complexité de leurs composants :

- Collocations à composantes simples :

Ces collocations sont formées de lexèmes qui conservent leur sens intrinsèque, agissant comme des bases, et d'autres lexèmes qui orientent ces sens, fonctionnant comme des collocatifs. Des exemples incluent des expressions telles que "**entacher la crédibilité**", "**chapeauter le conseil**" ou "**erreur médicale**".

- Collocations à composantes complexes :

Dans cette catégorie, chaque composante peut comprendre plus de deux lexèmes. Par

¹ Les Éléments Clés d'une Collocation (selon l'approche de Mel'čuk) :

- Le Noyau (Lexical Node) : C'est le mot-pivot autour duquel s'organise la collocation (ex : verbe dans "prendre une note").

- Le Collocatif (Collocate) : Le mot qui se combine avec le noyau, formant une unité stable (ex : note dans "prendre une note"). La Relation (Type de Collocation) : Il existe différentes structures : Nom + Nom (ex : pouvoir de l'économie), Adjectif + Nom (ex : triste réalité), Verbe + Nom (ex : prendre une note), Nom + Verbe (ex : envie de partir), Verbe + Adverbe (ex : marcher rapidement), Adverbe + Adjectif (ex : profondément ému).

exemple, "venir en aide au patient" et "prendre pleinement en charge le patient atteint de cancer", avec les collocatifs "venir en aide" et "prendre pleinement en charge" respectivement. La complexité peut également concerner la base, comme dans "prendre en charge des malades cancéreux non affiliés à la sécurité sociale", "soumettre aux obligations du résultat" et "prendre un carnet de vaccination".

Ces bases complexes démontrent la diversité structurelle des collocations. De plus, cette catégorie se subdivise en deux sous-catégories selon que les collocatifs ou les bases sont complexes.

L'identification des composantes de ces collocations nécessite une analyse à plusieurs niveaux hiérarchiques. Chaque niveau d'analyse vise à identifier les composantes qui peuvent être intégrées dans des collocations apparaissant à un niveau supérieur.

Nous mettons en lumière que le concept de collocation, tel qu'utilisé dans le langage médical, dépasse les simples combinaisons binaires comme "effectuer une opération" ou "exposer une préoccupation", qui associent un terme spécifique à un mot de soutien. Le terme englobe toute association, syntagme ou groupe de lexèmes qui apparaît avec une fréquence relative dans le discours.

Dans le domaine de la santé, il est crucial de reconnaître que des termes tels que "tumeur" sont souvent associés à "extraire", "suffocation" à "entraîner", et "dispositif" à "recourir". Il est également essentiel de comprendre que "soins" se combine souvent avec "suivre", "traitement" avec "recevoir", "déontologie" avec "pratique", "masse cancéreuse" avec "ablation", et "médicale" avec "prescription". Ces associations, typiques du domaine et de la langue médicale, illustrent que cette dernière est une langue composite, où l'usager manipule de nombreuses collocations empruntées à divers domaines (administratif, économique, etc.).

La description morphosyntaxique des collocations extraites

L'examen morphosyntaxique des collocations, inspiré de la méthodologie de HEID (1994), repose sur l'analyse des structures morphosyntaxiques et sur la classification des morphèmes selon leur rôle discursif. L'objectif est de décrire et de catégoriser les collocations en fonction de leur organisation structurelle, afin de fournir une base théorique solide. L'outil TermoStat Web vient compléter ce processus grâce à son mode d'extraction automatique, qui met en relation un corpus spécialisé et un corpus de langue générale, permettant de dégager des associations lexicales statistiquement significatives.

Toutefois, la notion de collocation ne se limite pas aux combinaisons morphosyntaxiques binaires traditionnelles. Elle englobe également des structures plus complexes, où chaque composant peut correspondre à un lexème lexical enrichi par des morphèmes grammaticaux. Ainsi, l'expression un cancer de bon pronostic se compose d'une base nominale (cancer) et d'un collocatif complexe (bon pronostic), analysable en adjetif et nom. De même, braquer les projecteurs sur les mesures illustre une construction où le collocatif s'étend à un syntagme adverbial, combinant verbe et nom.

Ces exemples révèlent les limites de l'approche réductrice de HEID, qui tend à restreindre la collocation aux simples couples verbe, adjetif, nom ou adverbe. En réalité, la description grammaticale des collocations impose une analyse plus nuancée, capable de rendre compte de la complexité des entités lexicales. La composante d'une collocation, qu'elle soit base ou collocatif, peut en effet constituer une structure lexicale développée, composée de plusieurs lexèmes modulés par un ou plusieurs morphèmes grammaticaux.

Nous adoptons donc le terme de composantes "syntagmatiques" pour décrire des collocations où le mot "syntagme" réfère simplement à une combinaison de lexèmes, qui peuvent être agrémentés ou non de morphèmes grammaticaux.

Notre corpus distingue deux types de collocations : celles à composantes simples (ex. retirer une tumeur) et celles à composantes complexes ou syntagmatiques.

- Les premières, formées de verbes, noms, adjectifs ou adverbes, sont les plus fréquentes.

- Les secondes combinent des unités lexicales plus développées.

La forme grammaticale des composantes oriente leur rôle dans la collocation, en tant que base ou collocatif.

L'analyse statistique révèle une nette prédominance du nom, présent dans 90,02 % des 76 collocations étudiées.

Une analyse statistique des collocations extraits du corpus a mis en évidence la prédominance du nom dans la structure des collocations. En effet, les noms interviennent dans 90,02 % des 76 collocations étudiées. Les configurations observées se répartissent comme suit :



Figure 1 : Répartition des collocations par type de mot associé au nom

Les cas restants illustrent des associations du nom avec un autre nom ou une combinaison lexicale plus complexe.

Lorsque le nom est jumelé à un adjectif, dans la majorité des cas, il sert de base, et il fonctionne rarement comme collocatif (l'adjectif étant alors la base). Parmi les associations de type noms + d'adjectifs, seulement quelques exemples montrent l'adjectif comme base ("**prescription médicale**" et "**obligation déontologique**"). Cela confirme que, dans les collocations binaires impliquant un adjectif et un nom, le nom est généralement la base et l'adjectif le collocatif.

Quand le nom est associé à un verbe, dans la majorité des cas, le nom agit comme base, et légèrement comme collocatif. Parmi les collocations de type nom+verbe, "**conquérir l'espace**" et "**obtempérer à l'avertissement**" sont des il s'agit des collocations où le verbe est la base. Ainsi, dans les collocations binaires de noms et de verbes, le nom est habituellement la base et le verbe le collocatif.

Avec une composante adverbiale, le nom est toujours la base, comme dans l'expression "**principalement à l'acquisition**". L'adverbe, dans ce contexte, ne peut fonctionner que comme collocatif, que ce soit avec un nom, un adjectif, comme dans "**particulièrement délicate**", ou un verbe, comme dans "**extraire partiellement**" et "**référer au rôle**".

Environ 45 % des collocations analysées incluent un verbe comme l'une des composantes. Sa présence en tant que base ne se produit qu'avec un adverbe. Lorsque le verbe et l'adverbe se rencontrent dans une collocation binaire, le verbe est nécessairement la base et l'adverbe le collocatif.

Ces observations appuient l'idée que la structure des composantes d'une collocation binaire (composée de deux parties de discours différentes telles que Verbe + Nom, Verbe + Adverbe, etc.) est souvent révélatrice de leurs rôles respectifs dans la collocation. Dans la majorité des cas, le nom, lorsqu'il est associé à un adjectif, un verbe, ou un adverbe, sert de base, tandis que l'élément accompagnant (adjectif, verbe) agit en tant que collocatif.

Quant à l'adjectif, il fonctionne soit comme collocatif accompagnant un nom, soit comme base accompagnant un adverbe. Sa présence avec un adverbe indique qu'il est la base et l'adverbe. De même pour le verbe, qui peut agir soit comme collocatif avec un

nom, soit comme base avec un adverbe.

L'adverbe, quant à lui, ne peut qu'accompagner un nom, un verbe, ou un adjectif en tant que collocatif, comme illustré par "**particulièrement délicate**" ou "**effectuer minutieusement**".

La catégorisation morphosyntaxique des collocations extraites du corpus s'établit en fonction de la partie du discours ou de la structure syntaxique de la base, distinguant quatre grandes catégories :

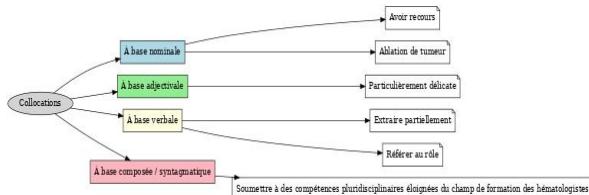


Figure 2 : Catégorisation morphosyntaxique des collocations extraites du corpus

4.1. La substitution synonymique comme propriété sémantique

Sur le plan sémantique, chaque composante d'une collocation fonctionne comme une unité sémantique autonome, contribuant au sens global de la collocation. Contrairement aux expressions figées, les collocations permettent peu ou pas de substitution synonymique de leurs composantes, en raison du nombre limité de choix lexicaux qui respectent les contraintes sémantiques de la base.

Cette restriction, si elle affecte le lexique, influence inévitablement le sens, différenciant ainsi les collocations des combinaisons libres où la substitution des composantes est plus fréquente grâce à une plus grande variété de choix lexicaux et sémantiques disponible

Par exemple, pour certaines collocations, les utilisateurs disposent d'un ensemble de collocatifs avec lesquels ils peuvent varier sans modifier la base, et donc sans altérer la collocation elle-même. Par exemple, la collocation "**extraire une tumeur**" permet des synonymes pour "**extraire**" tels que "**retirer**" et "**éliminer**".

D'autres collocations, telles que "**erreur est souvent commise**" ou "**recourir au dispositif**", offrent des options limitées pour la substitution synonymique ; "**commettre**" ne peut être remplacé que par "**faire**", et "**recourir**" uniquement par "**se servir de**". Par contre, certaines collocations comme "**kyste hydatique**", "**prendre en charge**" ou "**syndicat national**" ne permettent aucune substitution synonymique pour leurs collocatifs, restreignant ainsi les choix sémantiques de l'utilisateur.

À partir de ces observations, il est clair que la possibilité de choix sémantique varie d'une collocation à l'autre, ce qui nous permet de catégoriser les collocations de notre corpus en deux types

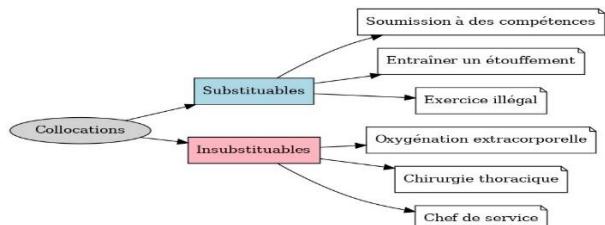


Figure 3 : Catégorisation finale des collocations après analyse

Il est indéniable que les collocations sont généralement appréhendées comme des combinaisons dont la signification globale excède la somme de leurs composantes

individuelles. Par conséquent, elle se différencie des expressions figées dont le sens n'est aucunement compositionnel, et partage avec la combinaison libre deux propriétés : la compositionnalité du sens et l'invariabilité par la substitution synonymique des constituants.

Conclusion

Dans un secteur tel que le médical et face à la diversité de discours qui le traverse, les usagers recherchent des informations claires et précises, simplifiées par l'émetteur pour focaliser l'attention sur les éléments les moins équivoques du message. La forme grammaticale de la collocation est souvent discutée comme un indicateur du rôle de ses composants¹, utilisant la corrélation entre le rôle de l'élément dans la collocation et sa structure grammaticale pour minimiser les malentendus.

En observant les textes comme des objets de communication, analysant leurs aspects spatiaux, visuels et sonores, et en explorant les lexèmes et leurs combinaisons, on approfondit la compréhension et la pratique de la communication. La réflexion sur la synchronicité et la substitution synonymique dans la production textuelle vise également à transmettre efficacement l'information. Les bases servent de mémoire, et l'écriture, en formant des textes, utilise les collocatifs pour construire des séquences collocatives spécifiques.

Ainsi, l'accès à la compréhension des écrits à visée médicale n'est pas immédiat. En effet, il nécessite d'adopter une démarche phraséo-discursive bien articulée afin de cerner le discours mis en œuvre.

Références bibliographiques

- Banks, D. (2013). *La modalité, le mode et le texte spécialisé*. L'Harmattan. Paris.
- Benedetto, C. (2019). Le guide Good Medical Practice : un discours spécialisé en mutation? *Textes & Contextes*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04210498>
- Blasco, M., & Cappéau, P. (2022, juin). Parler à l'hôpital : comment les genres contraignent la parole des intervenants. Colloque international « Informer, déformer, re-former les genres : entre contraintes et variations », Poitiers. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04448696>
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Éditions du Seuil. Paris.
- Franz, H., & Peter, B. (2006). Collocation dans une base de données terminologique et lexicale. *Collocations, corpus, dictionnaires*. 3–13.
- Heid, U. (1994). On Ways Words Work Together: Research Topics in Lexical Combinatorics. In W. Martin et al. (Eds.), *Euralex'94 Proceedings*. 226–257. Amsterdam: Euralex.
- Gledhill, C. (2002, mars). Les collocations et les langues de spécialité. *Séminaires du Rédacteur/Traducteur*, Université de Bretagne Occidentale. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01220759>
- Grabar, N., & Zweigenbaum, P. (2003). Productivité à travers domaines et genres : dérivés adjetivaux et langue médicale. *Langue Française*, 140, 102–125. <https://doi.org/10.3406/lfr.2003.1068>
- Kerdévez, L. (2025). Analyse linguistique des discours en milieu médical : étude des interactions verbales entre médecin et patient dans les services prenant en charge des patients atteints d'un cancer (Thèse de doctorat). Université de Bretagne Occidentale. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-05115239>
- Lefelle, M. (2022). Les collocations spécialisées en contexte professionnel réel. *Action Didactique*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04380316>
- L'Homme M.C. (1998), « Définition du statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique. ». *Cahiers de lexicologie*. 73 (2), 61-84.
- Mel'cuk, I. (1998). Collocations and lexical functions. Dans *Phraseology. Theory, Analysis and*

¹ La détermination de la co-occurrence des constituants discursifs spécifiques permet d'inférer leur fonction respective, notamment l'identification du collocatif et de la base au sein de ces ensembles.

- Applications*. Oxford: Clarendon Press.
- Mel'čuk, I. (2003). Collocations dans le dictionnaire. *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*. Honoré Champion.
- Nahon-Raimondez, A.-M. (2010). La phraséologie du discours médical : Discours pour le grand public ou pour le spécialiste ? M. Kauffer & G. Magnus (dir.), *Mélanges en l'honneur de Marthe Philipp*. 56–70. Presses universitaires de Nancy. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00430519>
- Née, E., Sitri, F., & Veniard, M. (2014). Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels. CMLF, Berlin. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801195>
- Rouleau, M. (2003). La terminologie médicale et ses problèmes. *Tribuna*, IV, 152.
- Rolland-Lozachmeur, G. (2013). La place de la modalité dans le discours médical. D. Banks (dir.), *La modalité, le mode et le texte spécialisé*. 63–77. L'Harmattan. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01115232>
- Sambou, A. (2023). Traduction technolectale en langues sénégalaïses : comment se négocie la technicité du discours médical en joola et wolof. *Équivalences*, 50(1-2), 73-89. <https://doi.org/10.3406/equiv.2023.1610>
- Temmerman, R., (2000). Towards new ways of terminology description. *The sociocognitive approach*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Tutin, A. (1996). La formalisation des collocations pour le traitement automatique du langage naturel : le modèle des fonctions lexicales. *Lexicomatique et dictionnairique*. 28–30. AUPEF–UREF. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02099141>
- Tutin, A. (2008). Sémantique lexicale et corpus : l'étude du lexique transdisciplinaire des écrits scientifiques. *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, 32(1), 242-260. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02097401>
- Tutin, A. (2013). Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat–argument. *Langages*, (189), 47–63. <https://doi.org/10.3917/lang.189.0047>
- Vargas, E. (2017). Combinaisons lexicales spécialisées et reformulations dans les textes de vulgarisation. *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 1, 21-33. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04940949>
- Vecchiato, S., & Gerolimich, S. V. (2013). La langue médicale est-elle « trop complexe » ? *Érudit*, 9(1), 81-122. <https://doi.org/10.7202/1024039ar>
- Yan, R., & Tutin, A. (2013). Un modèle lexicographique basé sur le corpus Scientext comparé avec d'autres ressources lexicographiques : l'exemple des constructions verbales. *Texte et Corpus*, 5. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02058748>

Sofiane AMARA est doctorant à l'université de Tiaret en SD, Research Laboratory: Languages, Imaginations and Literary Creation.

ORCID ID: <https://orcid.org/0009-0007-2520-6928>

Amir MEHDI est professeur des universités à l'Université de Tiaret. Ses recherches, inscrites dans le champ de la didactique et de la cognition, portent sur la littératie et la phraséologie. Il s'intéresse également aux apports de l'IA dans les pratiques éducatives. À ce titre, il est membre du projet FRApéOR à l'Université d'Orléans.

ORCID ID: <https://orcid.org/0000-0003-0917-1431>

Mohamed BENAMARA est maître de conférences en SDL à l'Université de Tiaret où il mène des recherches en analyse de discours.

ORCID ID: <https://orcid.org/0009-0008-4515-3779>

Received: June 29, 2025 | Revised: October 19, 2025 | Accepted: November 22, 2025 | Published: December 15, 2025